

**Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Chute-aux-Outardes, tenue le 8 juillet 2024, à 20h00. à la salle socioculturelle de la chute, située au 18 rue du Golf, en la municipalité de Chute-aux-Outardes, province de Québec.**

**La séance est présidée par l'honorable Christian Malouin, maire, en présence de Rick Tanguay, directeur général et greffier-trésorier.**

À laquelle étaient présents :

Isabelle Desbiens, conseillère au poste n° 3

Keven Tremblay, conseiller au poste n°2

Éric Desbiens, conseiller au poste n° 6

Étaient absents :

Billy Tremblay, conseiller au poste n° 4

Étaient également présents :

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **1.1 Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance**

**CONSIDÉRANT** que le directeur général prend note des présences;

**CONSIDÉRANT** que monsieur le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il y a 1 personne(s) présente(s).

**EN CONSÉQUENCE**, monsieur le président déclare la séance ouverte. Il est 20h01.

## **3. ADOPTION DES ORDRES DU JOUR**

### **3.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**CONSIDÉRANT** que le président procède à la lecture de l'ordre du jour proposé;

**Rés. no  
2024-120**

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de Mme Isabelle Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**Rés. no  
2024-121**

### **3.2 Adoption de l'ordre du jour de consentement**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité adhère aux principes d'ordre du jour de consentement qui consiste à regrouper tous les éléments de routine, de pure formalité et d'information non controversés ne nécessitant pas de délibération afin de les adopter en bloc, sans discussion;

**CONSIDÉRANT** que le président fait lecture des items constituant l'ordre du jour de consentement, à savoir :

1. Rapport mensuel d'activité, service de l'aménagement, de l'urbanisme et du zonage;
2. Rapport mensuel d'activité, service de sécurité incendie;
3. Rapport mensuel d'activité, service des travaux publics;
4. Rapport mensuel d'activité, service des loisirs et de la culture;
5. Liste sélective des déboursés au 2024-07-08;
6. Relevés bancaires de juin 2024;
7. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire de juin 2024;

**CONSIDÉRANT** que le président demande aux membres s'il y a un ou des items qui doivent être retirés pour être inclus dans l'ordre du jour courant de la séance;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Keven Tremblay, appuyé de M. Éric Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter en bloc les items placés à l'ordre du jour de consentement.
- ii. Que lors de la préparation du procès-verbal, le greffier-trésorier inclut le texte intégral des résolutions qui ont été adoptées dans le cadre de l'ordre du jour de consentement, à savoir :
  - a. D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de juin 2024, tenue le 17 juin 2024.
  - b. D'accepter de dépôt des rapports présentés.
  - c. D'entériner les dépenses présentées à la liste sélective des déboursés, comme si elles avaient

été préalablement autorisées par résolution du conseil.

## **8. AFFAIRES PRINCIPALES À L'ÉTUDE**

**Rés. no  
2024-122**

### **8.1 Dépôt des états financiers 2023 du transport adapté et participation 2024**

**CONSIDÉRANT** que la ville de Baie-Comeau nous a déposé son rapport financier vérifié pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de Mme Isabelle Desbiens, appuyé de M. Éric Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'approuver le rapport financier 2023;
- ii. De confirmer notre participation au service pour l'exercice 2024.

**Rés. no  
2024-123**

### **8.2 Demande d'aide financière pour le salon des ressources 2024**

**CONSIDÉRANT** la demande de soutien financier par TABLE DE CONCERTATION JEUNESSE DE CHUTE-AUX-OUTARDES pour la tenue du 22e salon des ressources;

**EN CONSÉQUENCE**, il est dûment proposé par M. Keven Tremblay, appuyé par Mme Isabelle Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De contribuer au prix de présence en défrayant le coût de deux inscriptions scolaires et en offrant une inscription gratuite à une activité récréative ou culturelle offerte par la municipalité.

**Rés. no  
2024-124**

### **8.3 Mise à niveau du système de télécommunications au service de sécurité incendie**

**CONSIDÉRANT** le sommaire décisionnel remis aux membres du conseil en appui à la présente résolution;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de Mme Isabelle Desbiens, appuyé de M. Keven Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'autoriser la direction du service de sécurité incendie à réaliser le projet de mise à niveau du système de télécommunications au service de sécurité incendie.
- ii. D'autoriser des crédits budgétaire d'une somme de 75 000 \$ pour la réalisation du projet.
- iii. De financer les dépenses d'investissement au fonds de roulement du service de sécurité incendie, pour un terme de 10 ans.

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**  
**Première partie pour les personnes présentes;**  
**Deuxième partie pour les questions écrites;**

**Rés. no**  
**2024-125**

**11.1 Période de questions orales**

**CONSIDÉRANT** que la première partie de la période de questions, d'une durée maximale de 15 minutes, est réservée aux questions orales des personnes présentes à la séance ;

**CONSIDÉRANT** que le président a accordé le droit de parole à ceux et celles qui désiraient poser une question ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Keven Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De fermer la période de questions orales.

**Rés. no**  
**2024-126**

**11.2 Période de questions écrites**

**CONSIDÉRANT** que la deuxième partie de la période de questions, d'une durée maximale de 10 minutes, est réservée aux questions écrites transmises par des citoyennes et citoyens ;

**CONSIDÉRANT** que le greffier-trésorier a fait lecture des questions écrites qu'il a reçues en vue de la séance ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de Mme Isabelle Desbiens, appuyé de M. Keven Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De fermer la période de questions écrites.

**12. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**Rés. no  
2024-127**

**12.1 Fermeture de la séance**

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de Mme Isabelle Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la séance. Il est 20h11.

Christian Malouin,  
maire.

Rick Tanguay,  
directeur général et  
greffier-trésorier.